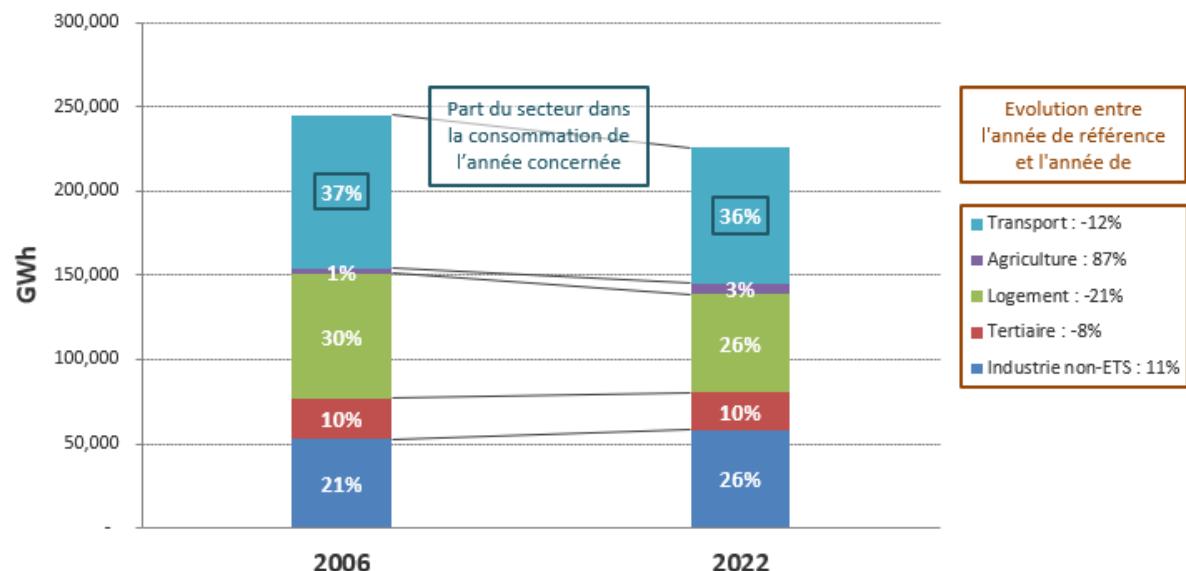


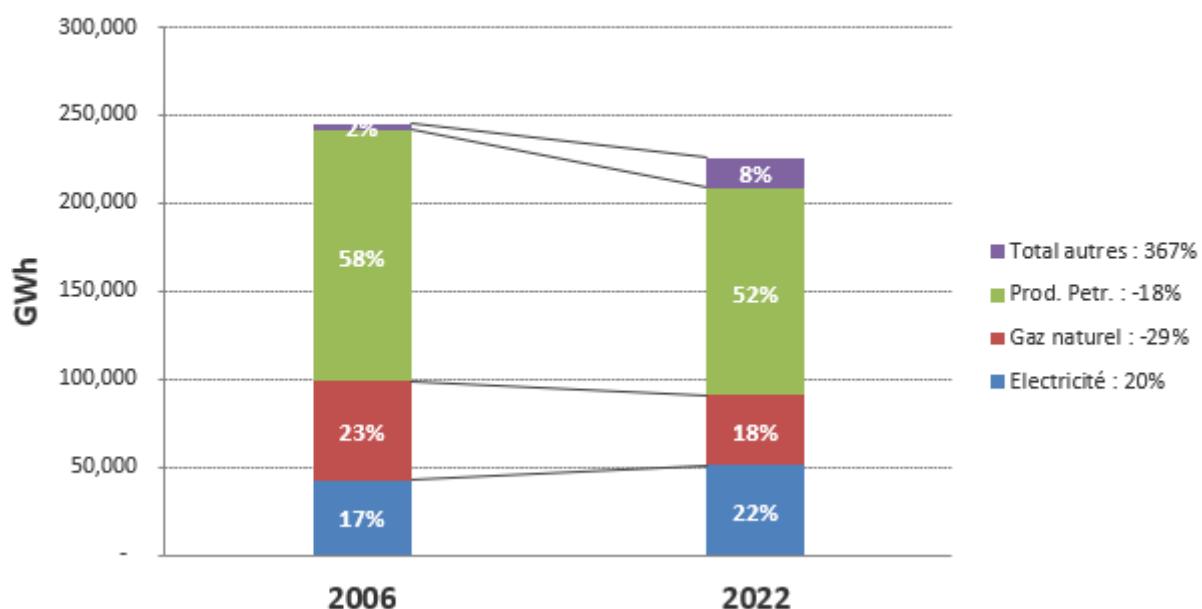
# Plan Climat-Énergie

## 1. Évolution des consommations et des émissions entre 2006 et 2022

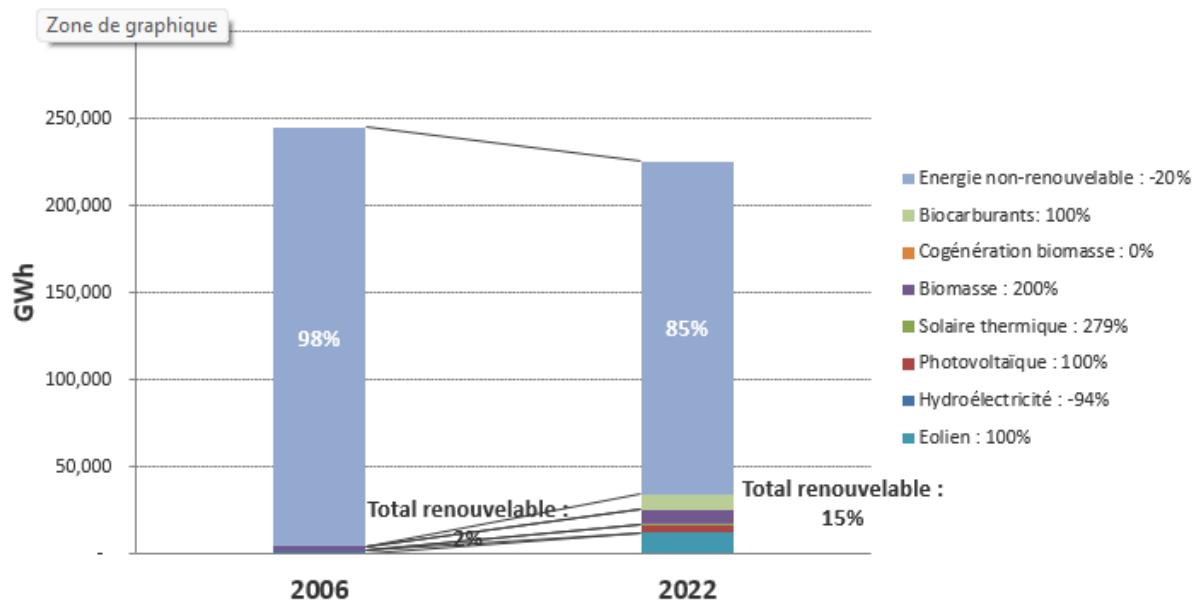
### Evolution des consommations de 2006 à 2022 par secteur : -8%



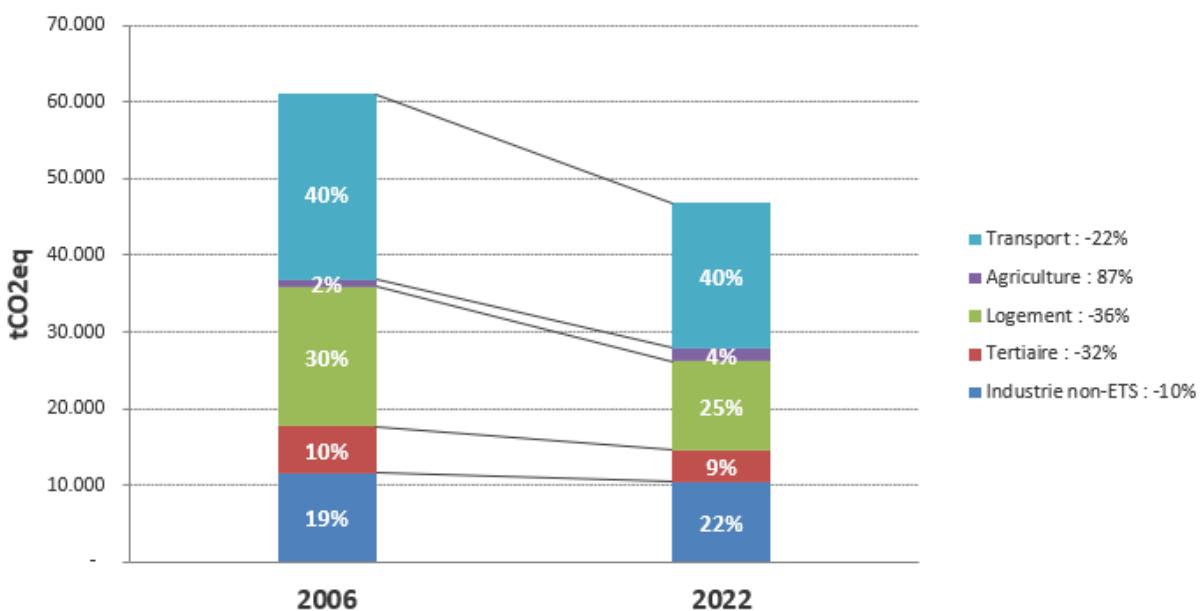
### Evolution des consommations de 2006 à 2022 par vecteur : -8%



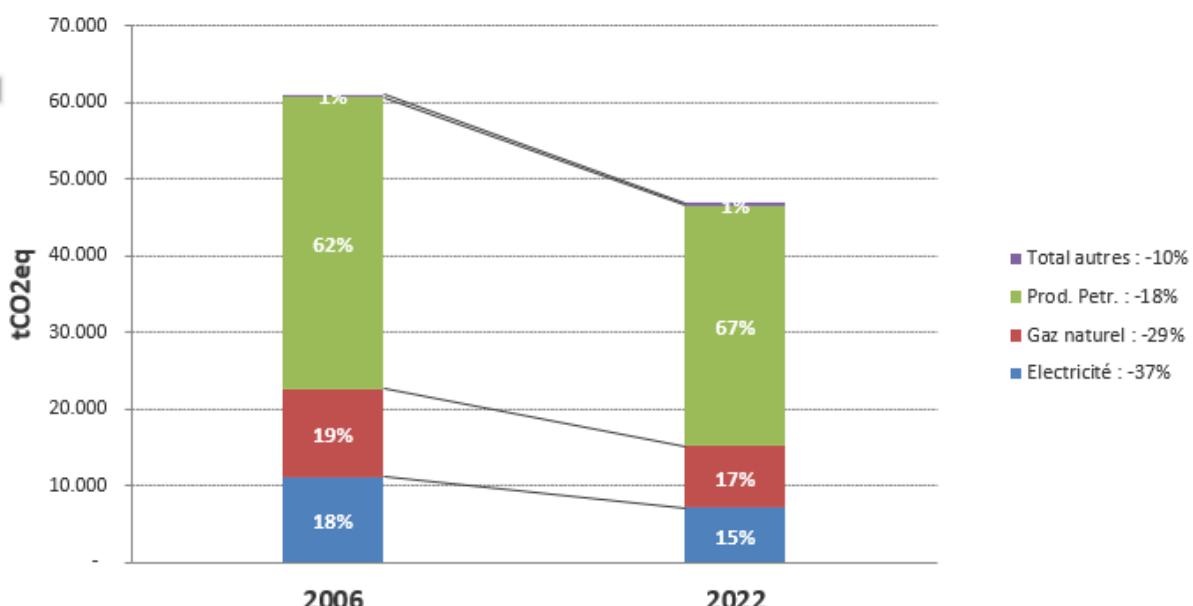
## Evolution de la couverture renouvelable



## Evolution des émissions de 2006 à 2022 par secteur : -23%

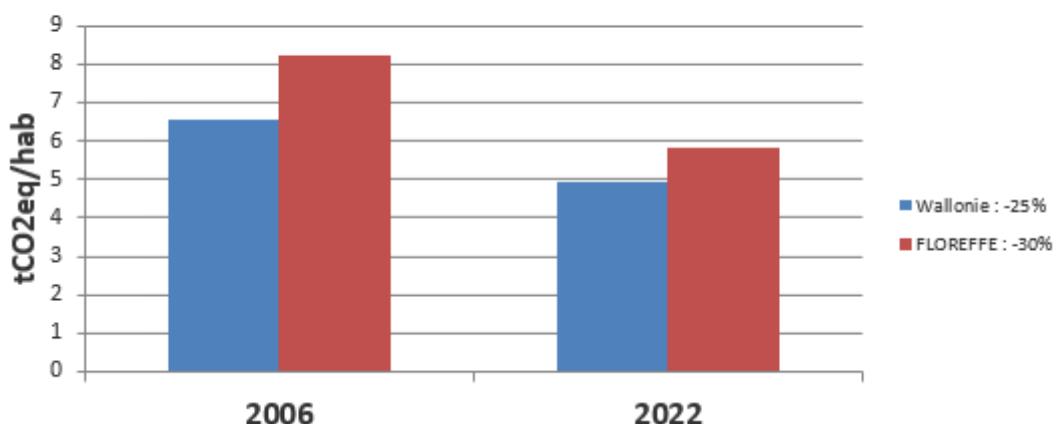


## Evolution des émissions de 2006 à 2022 par vecteur : -23%

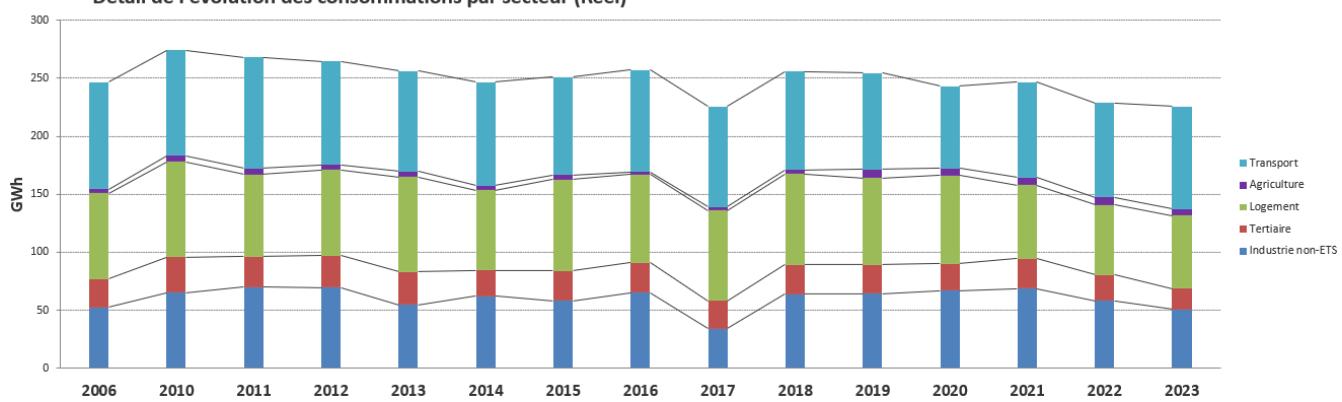


## Emissions par habitant

(secteurs énergétiques uniquement)



## Détail de l'évolution des consommations par secteur (Réel)



## 2. 6 actions clés actuelles et à réaliser obligatoirement dans le cadre du subside POLLEC RH 2022

### **2.1. Action 1 - Opération "Réno Défi" : Amplifier la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels (et tertiaires)**

En 2020, la Commune de Floreffe s'est associée avec la Commune de Profondeville pour organiser une Plateforme de rénovation énergétique des bâtiments résidentiels (Opération Réno Défi) et accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique de leur habitation. La plateforme de rénovation énergétique doit permettre de sensibiliser la population à la nécessité de réaliser des travaux économiseurs d'énergie et l'accompagner de A à Z dans toutes les étapes nécessaires pour lever tous les freins qu'elle pourrait rencontrer.

Depuis 2020, plusieurs marchés successifs ont permis d'accompagner les citoyens. D'abord, avec Corenove et depuis 2026 avec EN'Hestia.

### **2.2. Action 2 - "Ateliers Energie" : Renforcer la capacité des publics en situation de précarité à maîtriser leur consommation d'énergie**

L'organisation d'ateliers énergie a pour but de rassembler des citoyens, dont des personnes en situation de précarité, autour d'un thème commun, et d'identifier ensemble les postes du logement sur lesquels ils peuvent agir pour améliorer leur confort et réduire les dépenses pour l'eau, le chauffage et l'électricité.

Depuis 2023, une trentaine d'« ateliers énergie » ont été organisés soit à destination du public précarisé, ou à propos d'une des thématiques suivantes : slowheat, économies d'énergie, panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur.

### **2.3. Action 3 - "Projet EUCF" : Identifier les sites potentiels pour l'implantation de grandes installations photovoltaïques (> 250 kWc)**

L'objectif est d'identifier les surfaces de toitures disponibles, les contraintes au niveau du réseau électrique, et d'organiser un réseau d'échange d'expériences entre les entreprises.

Pour mettre en place cette action, la commune de Floreffe a travaillé en 2022-2023 avec les communes d'Assesse, Profondeville, Dinant et Yvoir dans le cadre de l'appel à projet européen « European City Facility », coordonné par Energy cities. Un bureau d'études a été désigné et a permis d'identifier le potentiel photovoltaïque sur les grandes surfaces de toiture disponibles. Malheureusement, la commune de Floreffe n'a pas été en mesure de suivre ce projet de près et d'assurer une étude complète et une communication des résultats auprès des propriétaires des toitures.

### **2.4. Action 4 - "Une GTC pour mieux chauffer" : Gestion Technique Centralisé (GTC) pour la gestion des installations de chauffage des bâtiments communaux**

Il s'agit d'intégrer un système de télégestion en ligne (GTC) des installations de chauffage des bâtiments communaux (un maximum des sites visés, et au minimum les 6 bâtiments des écoles communales).

Après réflexion il n'est pas pertinent d'installer une GTC dans toutes les écoles communales car les horaires d'occupation sont peu variables. En revanche, il semble plus judicieux d'intégrer des bâtiments dont l'horaire est variable et dont les consommations sont plus importantes.

Certains bâtiments ont déjà intégré une GTC suite à leurs travaux de construction/rénovation :

- La Maison des enfants de Buzet
- La Salle des fêtes de Floriffoux
- Le centre sportif à Floreffe
- La salle des fêtes de Floriffoux.

L'étude est en cours pour ajouter une GTC dans 3 bâtiments supplémentaires :

- L'école de Floriffoux
- La Maison de la Musique à Floreffe
- La crèche et la Maison de la Parentalité à Franière.

## **2.5. Action 5 - "En route pour l'école" : projet pédagogique sur la mobilité à destination d'une école communale :**

L'objectif est de sensibiliser les élèves et construire une stratégie pour augmenter le nombre de déplacements scolaires en mobilité active (pied, vélo, bus, covoiturage).

Afin d'identifier les besoins de chacune des écoles, une discussion a eu lieu avec les directions. Elle a permis de montrer que des formations sont déjà données en matière de mobilité active (Lacet jaune pour la mobilité piétonne et brevet vélo pour la mobilité vélo) aux élèves. Des vélos sont également mis à disposition dans certaines écoles. Malheureusement, ces différents éléments sont insuffisants pour que les parents ne laissent leurs enfants aller d'eux-mêmes à l'école à pied ou à vélo. Une enquête en ligne a donc été envoyée aux parents afin de connaître leurs besoins en matière de mobilité. Les résultats de celles-ci permettront d'établir un plan d'actions.

## **2.6. Action 6 - "Charte urbanistique" : Incrire le principe de la gestion intégrée des eaux pluviales dans les nouveaux projets d'urbanisme et d'urbanisation :**

L'objectif est la rédaction d'une charte définissant les bonnes pratiques en matière d'aménagement des abords des constructions, de lutte contre l'imperméabilisation des sols et d'incitation à la désimperméabilisation.

Un document préparatoire avait été rédigé par un agent de l'urbanisme, il existe à présent un référentiel "Gestion durable des eaux pluviales " rédigés par le SPW. Lors d'une demande de permis, le service urbanisme établit quelques recommandations pour lutter contre l'imperméabilisation. Le service urbanisme a revu son document courant de l'année 2025.

L'avis du Collège a été consulté. Il reste à présent à travailler sur la meilleure façon de diffuser ce document.

### 3. Actions inspirées du PAEDC supracommunal 2025-2030 coordonné par le BEP

#### **3.1. Action 7 (action 4 PAEDC) - Réalisation d'une thermographie aérienne visualisant les déperditions de chaleur des toitures**

Il s'agit de survoler le territoire en avion équipé d'une caméra infrarouge et de réaliser une carte montrant les déperditions de chaleur de toutes les toitures de bâtiments.

L'action est coordonnée par le BEP.

#### **3.2. Action 8 (action 10 PAEDC) - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie immobilière globale (SIGLT) des bâtiments communaux :**

Une stratégie permet en partant de l'état des lieux de son patrimoine et basé sur l'étude des besoins présents et futurs, une vision opérationnelle claire sur l'ampleur des choix et travaux à réaliser.

Cet outil sera utile pour la gestion à long terme du patrimoine, pour prioriser les études et travaux à réaliser et pour identifier les bâtiments à acquérir/vendre.

#### **3.3. Action 9 (action 11 PAEDC) - Optimisation de l'éclairage du patrimoine communal**

Il s'agit d'améliorer l'efficacité de l'éclairage dans les infrastructures et bâtiments communaux. Actuellement, le type d'éclairage des infrastructures (exemple : terrain de football) et bâtiments communaux est encore en partie du T5 et de l'halogène, ce qui coûte plus cher que du LED et ne permet pas un confort visuel optimal pour les utilisateurs des bâtiments (diminution progressive de la luminosité).

#### **3.4. Action 10 (action 17 PAEDC) - Étude et développement d'installations photovoltaïques sur toitures communales**

Sur l'ensemble des bâtiments communaux, seuls 7 sont équipés en panneaux photovoltaïques.

Il s'agit de faire procéder à l'étude, par le BEP, de l'idée/opportunité du placement de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales.

#### **3.5. Action 11 (action 18 PAEDC) - Étude et installation de chaudières biomasse/cogénération pour des bâtiments communaux**

Sur l'ensemble des bâtiments communaux, il n'existe aucune chaudière biomasse ou d'unité de cogénération. Il s'agit de faire procéder à l'étude, par le BEP, de l'idée/opportunité de la mise en œuvre, de projet de chaudières biomasse ou cogénération dans certains bâtiments communaux.

#### **3.6. Action 12 (action 14 PAEDC) - Accompagnement collectif des entreprises vers une transition bas-carbone**

Les entreprises sont de gros émetteurs/consommateurs. Il est difficile pour la commune de les toucher et les faire contribuer au PAEDC.

Le BEP dispose d'un service qui accompagne les entreprises vers une société bas-carbone. Il s'agit de réaliser une séance d'information à destination des entreprises de notre territoire et de permettre au BEP de présenter ce service.

### **3.7. Action 13 (action 27 PAEDC) - Évaluation des comportements et des appétences en matière de mobilité des ménages**

Il s'agit de comprendre les besoins des ménages floreffois en termes de mobilité sur base d'une étude réalisée par le BEP. L'idée est de cartographier de manière sociologique ce qui ferait que les ménages changeraient leur mobilité.

### **3.8. Action 14 (action 29 PAEDC) - Développement d'infrastructures, d'équipement et de services dans des mobipôles**

Il s'agit de proposer et suivre le développement d'infrastructures, d'équipements et de services au sein de trois mobipôles identifiés par la Région Wallonne sur le territoire de la Commune de Floreffe : la gare de Franière (mobipôle M), la gare de Floreffe (mobipôle M), et le rond-point du Séminaire (mobipôle S).

### **3.9. Action 15 (action 39 PAEDC) - Développement du maillage vert et bleu**

Il s'agit de développer le maillage vert et bleu à l'échelle de l'ensemble du territoire afin d'assurer la préservation de la biodiversité et la restauration des écosystèmes naturels. Ce réseau interconnecté de corridors écologiques et de zones protégées facilite le déplacement des espèces et renforce la résilience des milieux face aux changements climatiques. En améliorant la qualité de l'eau et en protégeant les habitats naturels, nous contribuons à la régénération des ressources naturelles et au bien-être des communautés locales. Par ailleurs, ce maillage favorise l'adaptation des paysages ruraux et urbains à des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.